

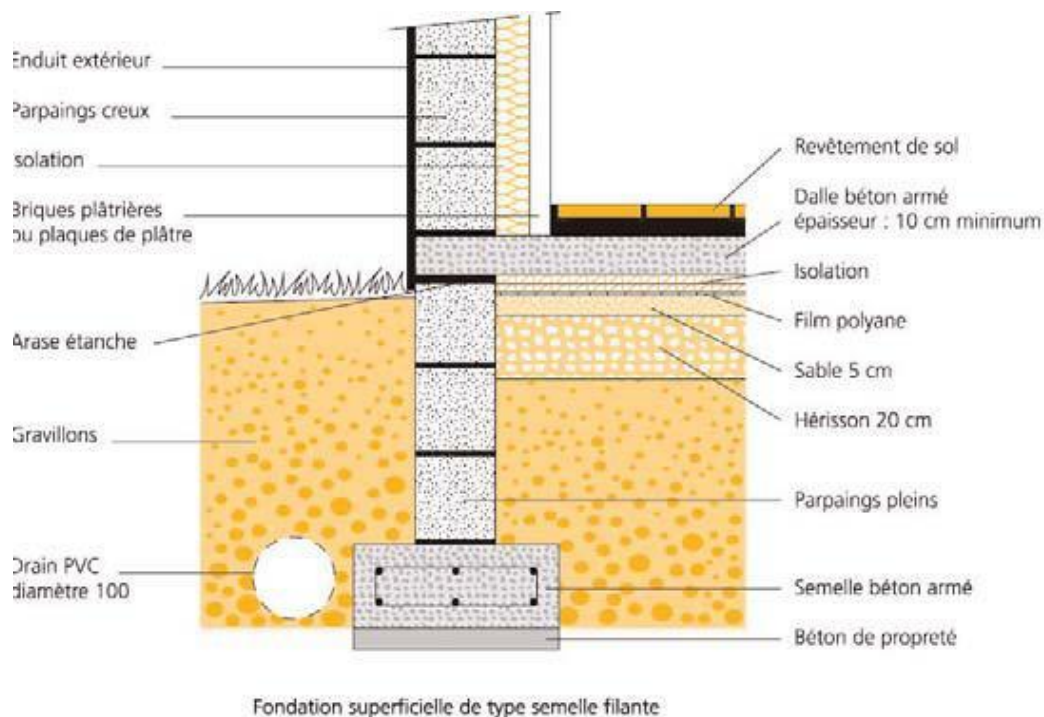
Les fondations.

Définitions et généralités:

Les fondations sont destinées à assurer la stabilité d'un ouvrage sur le terrain. Elles doivent pouvoir transmettre toute les sollicitations (charges, surcharges, renversement, etc...) sur un sol sain de manière permanente.

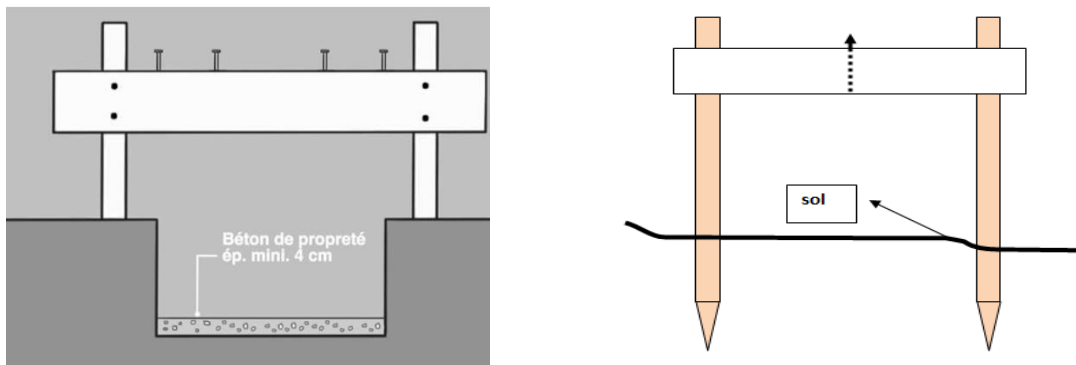
Les fondations ne peuvent empêcher les tassements du bâtiment, mais doivent assurer un tassement uniforme et prévenir le risque de fissuration.

Les semelles de fondations, armées ou non sont toujours plus larges que l'ouvrage qui y prend appui. Donc, si vous devez construire un mur de cave de 30cm d'épaisseur, votre semelle de fondation devra avoir une largeur de 50cm (10+30+10).

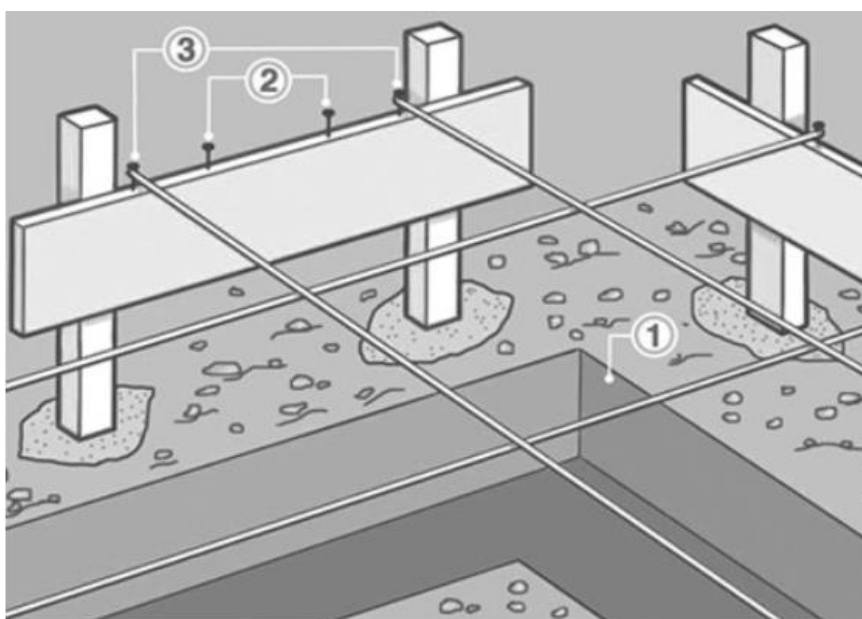


Il est extrêmement important de connaître la nature du sol avant de commencer à réaliser des fondations, celles-ci doivent impérativement reposer sur le bon sol (couche de terrain résistant, plus ou moins profonde, capable de supporter le poids de la construction).

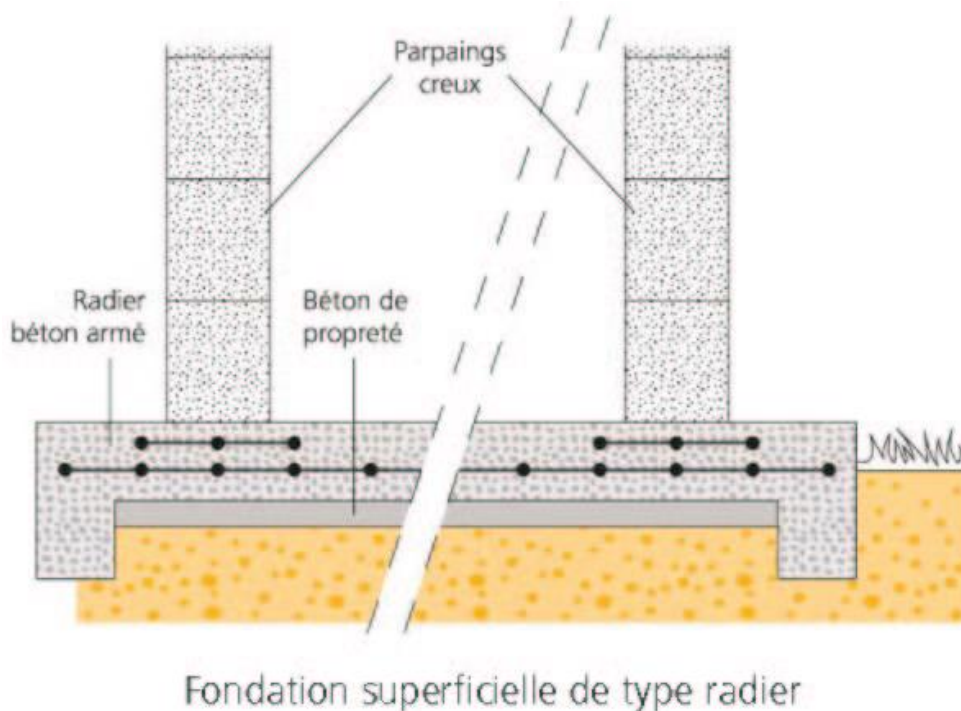
Comment implanter une semelle filante (tranchée)



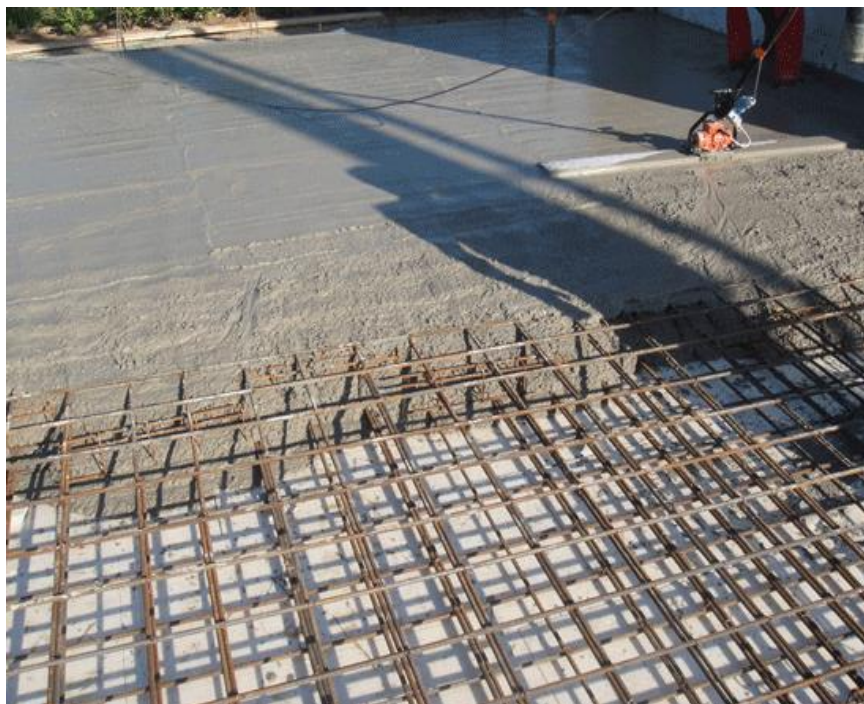
1. *implantation de l'alignement de départ .*
2. *placement de la première chaise de terrassement (sans la planche).*
3. *placement de la seconde chaise de terrassement (sans la planche).*
4. *prise du niveau de référence (par rapport à la lunette)*
5. *report du niveau de référence*
6. *report du niveau de référence sur les 4 piquets des chaises.*
7. *fixation des planches des chaises au niveau de référence.*
8. *report des dimensions du mur (n°2) de la tranchée (n°3) sur les planches des chaises.*
9. *placement des ficelles matérialisant la tranchée.*
10. *prise de dimensions et calcul de profondeur pour la tranchée (combien plus bas par rapport à la ficelle?).*



Lorsque le terrain n'est pas bon, ou qu'il comporte des différences de nature à affecter la stabilité du bâtiment il faut alors réaliser une fondation armée monolithe (d'une seule pièce), on parle alors d'un radier.



Attention, la réalisation d'un radier ne dispense pas d'assurer une mise hors-gel pour le bâtiment.



Sujet suivant: les canalisations.